Communiqué
CHSCT Ministériel extraordinaire

Lundi 16 au matin était réuni un CHSCT-M extraordinaire avec pour point unique :

« Mesures de sécurité et de protection des personnels, des publics, des bâtiments et des biens, des établissements, services et sites du ministère de la Culture et de la Communication recevant du public, à la suite des attentats du 13 novembre 2015 ».

Le directeur de cabinet adjoint a présenté les étapes qui ont conduit à la fermeture des établissements relevant du Ministère de la culture et recevant du public.

Il a été constaté à cette occasion que certaines procédures devaient être mises en place afin de pouvoir répondre rapidement à ces urgences dramatiques.

La CFDT-CULTURE a souhaité rappeler sa position sur le **refus du repli identitaire et du repli sécuritaire**, qui seraient par nature contraires aux valeurs républicaines.

La culture et ses établissements sont indéniablement visés mais il est important de pouvoir, de devoir **continuer de diffuser toutes les formes d'art et d'expressions culturelles**.

Ceux qui mettent en danger la République ce sont ceux qui veulent nous faire fermer nos établissements culturels.

Ce modèle, c'est le modèle de la France et nous ne devons pas le renier. Nous ne devons pas céder à la tentation de nous renfermer sur nous-mêmes.

Pour autant, le ministère a une obligation de **protection envers ses agents** en tant qu'employeur, il est donc indispensable d'**assurer la sécurité des agents comme des publics et des biens.**

Il est donc nécessaire de **revoir les procédures de contrôles, et les modalités de réponses aux urgences** engendrées par ce type de drame (évacuation/confinement, informations etc…),

La CFDT-CULTURE insiste sur la **nécessaire coordination** entre les établissements, les responsables locaux et les services d'urgence.

Il est important, pour l'ensemble des agents, de mettre en œuvre une **chaîne de diffusion des décisions** vers tous les niveaux (encadrement supérieur, de proximité et agents postés).

Nous devons également -hélas- envisager la gestion des situations dites du lendemain : comment former nos agents à la gestion de leur propre stress et au stress collectif.

Les agents doivent pouvoir continuer d'assurer leurs tâches de service public en sécurité et sereinement.

Pour terminer, nous adressons nos condoléances aux familles et aux proches des victimes avec une pensée particulière pour celles du Bataclan, établissement culturel mythique appartenant à notre sphère,

La CFDT-CULTURE, le 16 novembre 2015